



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE DU 9 FÉVRIER 2011 SUR LE PROJET DE PSE

La réunion a commencé par la lecture d'une motion des élus du CE afin de désigner un cabinet d'expert. S'en est suivi le vote à main levée et le cabinet d'experts SECAFI a été désigné à l'unanimité.

La direction a lu un courrier de Ken Macfarlane sensé nous rassurer sur l'avenir du site et l'éventualité de la venue d'un vrai projet industriel pour cette usine. Ce courrier ne nous a pas convaincu, loin de là. Encore une manipulation de plus pour gagner du temps. Ford ne peut plus nous demander de simplement avoir confiance, l'histoire nous a plutôt démontré que nous devons être méfiants. A la fin de l'année, nous n'aurons plus aucune transmission à produire.

La CGT a fait remarquer que les nouveaux statuts de FAI, suite au rachat des titres par Ford, ne sont toujours pas déposés aux greffes de Bordeaux, ce à quoi la direction promet que ça sera fait et à l'ordre du jour du prochain CE ordinaire.

Ensuite ce fut au tour du directeur financier (cash is king) de présenter la situation économique. Bien sûr, pour justifier des suppressions d'emplois, il faut bien qu'elle soit mauvaise. Mais la vraie question est à qui la faute ?! Ford a laissé de l'argent dans les caisses à une holding qui en plus d'en avoir récupéré pour son propre compte, en a gaspillé tous azimuts. Pour rappel : Ford était au conseil de surveillance et n'ignorait rien de se qui se tramait !

Le contenu du PSE : la direction ayant visiblement écrit son compte-rendu avant même que la réunion CE est eu lieu, nous allons parler ici des revendications de la CGT :

- Le plancher minimal actuellement à 1100€ doit être relevé et indexé sur l'inflation.
- L'allocation mensuelle doit être minimum à 75% comme chez Renault et non à 65%.
- La prime de mise à la retraite ne doit pas rentrer dans le mode de calcul que fera la direction afin de ne pas leurrer les collègues puisque c'est un dû de par la loi.
- La direction dans son PSE doit tenir compte de l'ancienneté.
- Ford doit prendre à sa charge le PSE et non FAI comme c'est indiqué dans le document de consultation du CE.
- FAI doit racheter les trimestres manquants des collègues le souhaitant.
- Pour les départs hors préretraites, il faut qu'ils aient la possibilité de réintégrer l'effectif de l'usine en cas d'échec sur leurs réorientations professionnelles.

Pour rappel : lors des négociations de 2009 « en faveur » de l'emploi des seniors, la CGT avait écrit trois pages de revendications dont aucune n'avait été retenue par la direction. Il y avait pourtant dans ce contenu les départs anticipés. La direction nous soutenait que c'était utopique et aujourd'hui, elle les revendique à son tour. Encore une contradiction de la direction...

La direction impose aujourd'hui de discuter d'un PSE. Mais le but d'un tel plan est comme son nom l'indique : la sauvegarde de l'emploi ! Des emplois qui restent ! Hors, à l'heure actuelle, la direction n'a rien à annoncer de concret à ce sujet. La direction prétend dans son compte-rendu que ce PSE « *permettra de construire l'avenir de notre usine sur le long terme* ». Nous savons bien que les départs en préretraites non remplacés ne feront que fragiliser le site. La construction d'un avenir passera évidemment par un projet industriel Ford, viable et pérenne. Alors mettons la pression pour l'obtenir ! Ne lâchons rien !